

N'ouvrez pas la porte aux cambrioleurs: protégez votre adresse... électronique

PUBLIÉ LE 09/07/2013

Par JEAN-MARC PETIT

Toutes les trois secondes, une usurpation d'identité a lieu sur le Net. Une entreprise lilloise, Support RGS Dhimyotis, fait partie des spécialistes reconnus en matière de solutions d'authentification et de signatures électroniques.

C'est un mail alarmiste avec le logo de votre fournisseur d'accès internet, ou de la CAF, ou d'EDF, qui vous explique que vos données personnelles ont été perdues et qu'il faut immédiatement les ressaisir (surtout les coordonnées bancaires) si l'on veut que le service continue à être fourni. Problème : le message est écrit dans un français plus qu'approximatif et bourré de fautes d'orthographe.

C'est un autre courriel envoyé par un collègue (tout au moins c'est son adresse qui apparaît). Il a un gros problème à l'autre bout du monde et a un besoin impératif d'argent et demande à ce que vous lui veniez en aide. Curieux : vous l'avez croisé pas plus tard que ce matin à la machine à café et ne semblait pas du tout en partance pour le désert de Gobi...

Dans un cas comme dans l'autre, vous avez sûrement affaire à une tentative d'« hameçonnage » (phishing) pour récupérer vos données personnelles, ou vos identifiants.

Pensez au https

La toile gigantesque d'Internet vous tend bien des pièges . En 2012, plus de 50 000 sites ou adresses pratiquant le phishing ont été dénoncés par les internautes français, contre 30 000 en 2011 (bilan Microsoft France).

Les sites de l'université Lille 1, de la Sorbonne, de l'UMP, ont récemment été piratés, sans compter la multiplication des faux sites afin de récupérer les données bancaires.

Quarante neuf pour cent des attaques de phishing visent les services de paiements en ligne. La première règle est ainsi de vérifier que le site sur lequel on se connecte est sécurisé (son adresse e-mail doit commencer par https).

Chaque année, 213 000 personnes sont également victimes d'usurpation d'identité en France, dont 20 000 sur le Net.

« Il y a un manque de sensibilisation, des entreprises comme des particuliers à la signature électronique, qui permet d'authentifier sans risque l'émetteur d'un message », explique Thomas Leterme, directeur adjoint de Support RGS Dhimyotis.

La société lilloise est depuis sa création, en 2005, l'une des spécialistes en matière d'authentification, traçabilité et sécurisation des sites et documents sur le Net. Elle a même été la première à être référencée par l'État en matière de solutions d'authentification et de signatures électroniques. *« Un mail signé électroniquement via nos logiciels est inviolable et peut donc être considéré comme un courrier recommandé. C'est indispensable pour les entreprises, les collectivités locales, mais aussi les associations »*.

Le RGS (référentiel général de sécurité) est désormais exigé par les administrations françaises. *« Mais beaucoup d'entreprises ignorent encore ces bonnes pratiques en matière de sécurité des systèmes d'information »*. Ne pas protéger son adresse électronique c'est comme laisser la porte ouverte aux cambrioleurs.